

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3710 - LUNDI 30 MARS 2020

COVID-19

Le confinement total des Kinois reporté

Officiellement, la décision de confinement total par intermittence de la capitale, qui devait prendre effet à partir du samedi 28 mars, a été annulée à la suite de la spéculation des prix constatée sur le marché local, mais également pour prévenir toute velléité de troubles dans la ville susceptibles de créer l'insécurité.

Des sources proches de l'Hôtel de ville de Kinshasa, l'on apprend que c'est la Primature

qui a décidé de reporter le confinement dont la prochaine date devrait être fixée dans un meilleur délai. Pour l'opposition, ce rétropédalage trahit l'amateurisme qui gangrène le pouvoir politique actuel, d'autant plus que les nécessités de survie allaient inévitablement rendre inopérante la mesure de confinement dans certains coins de la capitale.

Page 3



Le gouverneur Gentiny Ngobila

BUKAVU

L'hôpital de Panzi mobilisé dans la lutte contre le Covid-19



Dr Denis Mukwege en conférence à Bruxelles
Le médecin directeur de l'hôpital de Panzi, le Prix Nobel de la paix, Denis

Mukwege, a rassuré la population du Sud-Kivu de l'implication de l'hôpital général de référence de Panzi dans la lutte contre la pandémie à coronavirus. Le gynécologue congolais a indiqué que son hôpital est disponible à œuvrer correctement dans la lutte contre cette pandémie.

« A l'hôpital général de Panzi, tout notre personnel est préparé et mobilisé pour la riposte. Nous prendrons en charge les malades avec efficacité et humanité pour apporter notre contribution à cette lutte », a-t-il assuré. Et d'appeler tous les Congolais à l'unité des forces dans la solidarité pour faire face à la pandémie.

Page 3

Le gouvernement prend des mesures pour prévenir la récession économique



Les membres du gouvernement lors du premier Conseil des ministres

Le gouvernement a pris le vendredi 27 mars, à l'issue d'une séance de travail, un train de mesures spéciales afin d'atténuer les effets négatifs du Covid-19 sur l'économie nationale. Il s'agit notamment de l'exonération pour une durée de six mois de tout impôt, droit, taxe et redevance sur l'importation mais aussi des produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux. L'exécutif central a également dé-

cidé de la suspension pour une période de trois mois de l'application des pénalités en cas de retard dans le dédouanement des marchandises et des produits de première nécessité, de paiement de l'impôt sur les revenus locatifs à charge des entreprises ainsi que de certaines missions de contrôle fiscal, parafiscal et économique dans les entreprises.

Page 2

La RDC dispose d'un plan stratégique de riposte

Ce plan stratégique national de riposte au coronavirus, évalué à près de cent trente-cinq millions de dollars américains, est élaboré par l'Institut national des recherches biomédicales. Il s'étend sur une période de douze mois et concerne tout d'abord l'épicentre actuel de l'épidémie qui est la ville-province de Kinshasa. A en croire le coordonnateur du secrétariat technique de la riposte contre cette pandémie, ce plan stratégique prévoit également une préparation des provinces non affectées par le coronavirus.

Page 2



La riposte contre le coronavirus se met en place

CORONAVIRUS

La RDC dispose d'un plan stratégique national de riposte

Le programme étalé sur une période de douze mois est évalué à près de cent trente-cinq millions de dollars américains.

Le plan stratégique national de riposte au coronavirus est élaboré par l'Institut national des recherches biomédicales (INRB). Il s'étend sur une période de douze mois et concerne tout d'abord l'épicentre actuel de l'épidémie qui est la ville-province de Kinshasa. A en croire le coordonnateur du secrétariat technique de la riposte contre cette pandémie cité par la radio Top Congo, ce plan, évalué à près 135 millions de dollars américains, prévoit également une préparation des provinces non affectées par le coronavirus.

Kinshasa se prépare au confinement total discontinu

Pour lutter contre la propagation du coronavirus, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a décidé du confinement total intermittent de la population kinoise. A en croire l'autorité urbaine, la population devra rester durant trois semaines à la maison. Le gouvernement provincial prévoit, par ailleurs, chaque semaine, quarante-huit heures, pour permettre à la population de faire les courses et s'approvisionner au marché. Mais il insiste pendant cette période sur le strict respect des mesures de lutte édictées dont les gestes barrières dont la distanciation, le serrement des mains, le

lavage des mains, etc. Le gouvernement a fait appel, pendant le confinement, à l'esprit de solidarité et d'altruisme de la population en vue de se faciliter mutuellement la tâche tout au long de cette période. Le gouverneur a lancé un appel spécifique aux différentes entreprises privées installées à Kinshasa pour adopter aussi l'empathie conseillée à la population. Gentiny Ngobila déconseille également la stigmatisation des malades de coronavirus, notant que cette maladie peut toucher n'importe qui d'entre nous. La décision du gouverneur sur le confinement total de la ville de Kinshasa, note-

t-on, a provoqué des réactions qui vont dans tous les sens. Pour les uns, il fallait à l'autorité urbaine de prendre certaines dispositions et d'aviser à l'avance la population pour se préparer à cette situation. D'autres par contre, qui se mettent du côté de ceux qui sont locataires, indiquent que de nombreux travailleurs n'ont pas encore perçu leurs salaires. Ce qui les mettra en difficulté par rapport à leurs bailleurs, qui attendraient également l'argent de loyer pour faire le provisionnement, pour se contenir pendant tout le temps du confinement. D'autres encore craignent que les quarante-huit

heures qui seront hebdomadairement accordées pour les courses facilitent la contamination. Dans ces dernières préoccupations, certains indiquent que le respect des mesures édictées éviteraient, dans tous les cas, que chaque sortie soit une occasion de contamination. En attendant, les prix des produits sur le marché ont sensiblement bougé. Le contrôle promis par la ministre de l'Economie n'ayant pas été effectif, chaque opérateur économique, à tous les niveaux du circuit d'approvisionnement, a augmenté les prix des denrées.

Lucien Dianzenza

Le gouvernement prend des mesures exceptionnelles pour prévenir la récession économique

L'exécutif national a décidé, entre autres, l'exonération pour une durée de six mois de tout impôt, droit, taxe et redevance sur l'importation et la vente des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que sur les matériels et équipements médicaux.

A la suite des gestes barrières énumérés par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à côté d'autres mesures salvatrices visant à contrer la propagation du coronavirus, le gouvernement vient à son tour de prendre une série de décisions afin d'atténuer les effets négatifs de cette pandémie sur l'économie nationale. A l'issue de la séance de travail initiée le jeudi 26 mars par le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba,

il a été décidé, entre autres, l'exonération pour une durée de six mois de tout impôt, droit, taxe et redevance sur l'importation et la vente de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux. Dans le même ordre d'idées, l'application des pénalités en cas de retard dans le dédouanement des marchandises et des produits de première nécessité est suspendue pour une période de trois mois. Il en

est de même du paiement de l'impôt sur les revenus locatifs à charge des entreprises, lequel paiement est suspendu pour une durée de trois mois. De la même manière, certaines missions de contrôle fiscal, parafiscal et économique dans les entreprises sont suspendues durant une période de trois mois. Ce n'est pas tout. L'exécutif national a également décidé de procéder à l'enlève-

ment d'urgence des entrants et autres produits pharmaceutiques actuellement sous douane mais aussi de soutenir la relance des activités des entreprises au moyen d'un financement du Fonds pour la promotion industriel à taux zéro. Dans la foulée, il est annoncé la gratuité de la fourniture d'eau et d'électricité durant les deux prochains mois pour les ménages, les hôpitaux et les petites et moyennes en-

treprises frappées par les mesures prises pour lutter contre le Covid-19. « Ces mesures exceptionnelles visent à éviter que le pays entre en récession si la crise sanitaire causée par la pandémie du Covid-19 s'étend jusqu'au mois de juillet 2020 », a indiqué le gouverneur de la Banque centrale du Congo ayant pris part à la séance de travail avec le Premier ministre.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Le confinement total des Kinois reporté

Officiellement, cette décision controversée a été annulée à la suite de la spéculation des prix constatée sur le marché mais également pour prévenir toute velléité de troubles dans la ville susceptible de créer l'insécurité.

C'est un véritable rétropédalage que vient d'effectuer le gouvernement provincial de Kinshasa en reportant sa mesure de confinement total de la capitale qui devrait prendre effet à partir du samedi 28 mars. Annoncée depuis le jeudi 26 mars par le gouverneur Gentiny Ngobila, le Kinois pris par surprise étaient inquiets. Leur anxiété est allée crescendo au fur et à mesure que se rapprochait l'échéance fixée par le gouverneur. La veille déjà, l'agitation était à son comble dans la ville. Les magasins, alimentations et autres échoppes étaient pris d'assaut par des clients en quête des produits alimentaires. Chacun cherchait à se mettre à l'abri en cette période aléatoire en se constituant une provision.

Face à l'engouement général, il fallait battre des pieds et des mains pour se procurer un carton de chinchards, un sac de riz ou de semoule en usant, au besoin, des coups de coudes. Une situation qui a fait l'affaire des commerçants qui ont vite fait monter les enchères. C'est dans ce contexte trouble et d'incertitudes que les Kinois se disposaient à passer leur confinement total tel qu'édicte par l'autorité urbaine. Celui-ci devrait être fait de manière inter-



Le gouverneur Gentiny Ngobila

mittente pendant trois semaines en prenant effet à partir du samedi 28 mars 2020 et se prolonger jusqu'au mardi 31 mars. Et contre toute attente, dans l'après-midi de vendredi 27 mars, le service de communication du gouverneur Gentiny Ngobila informera sur le report du confinement à Kinshasa. Cette nouvelle décision, à en croire la source, a été prise en raison de la spéculation constatée sur les prix des biens de première

nécessité mais aussi pour prévenir des actes susceptibles de créer l'insécurité.

Des réactions n'ont pas manqué pour commenter le report du confinement total de Kinshasa. Pour l'opposition, ce rétropédalage de l'autorité urbaine trahit l'amateurisme qui gangrène le pouvoir politique actuel et son irresponsabilité dans la gestion de la pandémie du Covid-19. « La décision copier-coller du

« La décision copier-coller du confinement total de la ville de Kinshasa n'est pas responsable. Les nécessités de survie risquent de la rendre inopérante dans certains coins de la capitale »

confinement total de la ville de Kinshasa n'est pas responsable. Les nécessités de survie risquent de la rendre inopérante dans certains coins de la capitale », a indiqué le député UNC Sam bokolombe.

Tout en saluant la décision de confiner la population de Kinshasa prise par le gouverneur pour éviter la propagation du coronavirus, le député provincial Peter Kazadi stigmatise néanmoins la précipitation qui l'a caractérisé tout en s'interrogeant sur l'opportunité d'un report tout aussi brusque. « C'est vrai que la mesure de confinement total était brusquement annoncée. Mais la retirer aussi légèrement sans alternative ni contrepartie est une grave erreur qui entraînera, à coup sûr, d'énormes conséquences négatives sur notre vivre commun », a-t-il écrit sur twitter.

Des sources proches de l'Hôtel de ville de Kinshasa, l'on apprend que c'est la Primature qui a décidé de reporter le confinement dont la prochaine date devrait être fixée dans un « meilleur délai ». Du côté de l'entourage du gouverneur Gentiny Ngobila, on tente de se dédouaner en indiquant que ce dernier n'a fait qu'accompagner les mesures prises par le chef de l'Etat pour éviter la propagation du coronavirus et que sa décision est consécutive à une réunion du Conseil de sécurité à laquelle les représentants de l'armée, de la police, des services de renseignements ont participé. « Le gouverneur s'est appuyé sur les avis émis par les participants avant de demander l'autorisation de confinement, laquelle autorisation lui a été accordée au plus haut sommet », rapporte un des membres du gouvernement provincial. Dossier à suivre.

Alain Diasso

Ituri touchée par la pandémie

Outre la ville de Kinshasa, la maladie se fait signaler dans la deuxième province de la RDC.

Lors de sa communication sur l'évolution de la maladie, le secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie au covid 19, le Pr Jean-Jacques Muyembe a déclaré que ce premier cas est un homme âgé de 35 ans. De nationalité congolaise, ce cas est un exploitant minier. Il réside dans le village Mbandi à Nyakunde dans la province de l'Ituri. Ce cas a été confirmé positif après le test fait par l'INRB. Actuellement, il est en quarantaine pour qu'il ne propage par la maladie. S'agissant de suivi des contacts, au total vingt-trois personnes contacts ont été prélistées autour de ce cas. Il s'agit notamment de huit collègues de service, sept comalades, sept prestataires de soins et un taximan. Tous ces contacts sont en train d'être suivis. A en croire, le Dr Jean-Jacques Muyembe, les investigations sont en cours pour déterminer si c'est un cas autochtone ou importé. Actuellement, la RDC a notifié cinquante-huit cas dont cinq décès, trois guéris et quatre nouveaux cas confirmés.

Pour mieux lutter contre cette grave maladie, il est conseillé avant tout de reconnaître ces signes qui sont notam-

ment le mal de gorge, la toux sèche, le rhume, les maux de tête et une respiration difficile. Ces symptômes, fait remarquer le Dr Muyembe, ne sont pas spécifiques du Covid-19. Chez nous, la malaria et la fièvre typhoïde, deux maladies très fréquentes, ont le même tableau. « Il n'y a que le médecin ou l'infirmier consultant qui peuvent dire s'il s'agit d'un cas suspect du Covid-19 ou non », a-t-il expliqué.

Au vu de ces signes, il est conseillé de se rendre dans un centre de santé ou appeler les équipes de riposte aux numéros vert suivants 101, 109, 110. Pour des mesures de précaution, il est recommandé de se laver régulièrement et correctement les mains avec du savon, utiliser du gel hydro-alcoolique, éviter des attroupements, garder une distance sociale d'un mètre, tousser dans les plis du bras ou se couvrir avec un papier mouchoir et le jeter directement. En cas de maladie, il est recommandé de porter le masque. Ce n'est qu'en respectant ces consignes qu'on pourra couper la chaîne de contamination.

Blandine Lusimana

BUKAVU

L'hôpital de Panzi mobilisé contre le Covid-19

Le médecin directeur de la formation médicale, le Dr Denis Mukwege, indique que cet hôpital et son personnel prendront en charge les malades avec efficacité et humanité pour apporter leur contribution à la lutte.

Le Dr Denis Mukwege a rassuré la population du Sud-Kivu de l'implication de l'hôpital général de référence de Panzi dans la lutte contre la pandémie à coronavirus. Le gynécologue congolais a indiqué que son hôpital est disponible à œuvrer correctement dans la lutte contre cette pandémie. « A l'hôpital général de Panzi, tout notre personnel est préparé et mobilisé pour la riposte. Nous prendrons en charge les malades avec efficacité et humanité pour apporter notre contribution à cette lutte », a-t-il assuré.

Le Dr Denis Mukwege a, par ailleurs, appelé tous les Congolais à l'unité des forces dans la solidarité pour faire face à cette maladie. Pour ce médecin, seule l'observance des mesures préventives reste la voie de freiner l'avancée du coronavirus dans la province. « Il est très difficile de détecter qui de notre entourage serait porteur. Notre meilleur moyen d'enrayer la propagation du virus sera donc la prévention, une vigilance citoyenne et une mobilisation collective », a déclaré le Prix Nobel de la paix. Nous devons, a-t-il prévenu, nous préparer au pire. Evitez la propagation massive du virus et une multiplication des cas.

Implication de tous

Le gynécologue congolais a lancé un appel à la communauté congolaise pour la riposte au ni-

« A l'hôpital général de Panzi, tout notre personnel est préparé et mobilisé pour la riposte. Nous prendrons en charge les malades avec efficacité et humanité pour apporter notre contribution à cette lutte »

veau national. « Nous appelons toute la communauté nationale à s'impliquer totalement pour assurer une riposte efficace à la pandémie. Nous saluons les mécanismes préventifs décrétés par le chef de l'Etat interdisant le rassemblement et restreignant l'accès au territoire national », a-t-il dit. Il est indiqué que la partie est de la RDC compte déjà son premier cas positif depuis le 26 mars.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Vidiye Tshimanga atteint de la pandémie

La présidence de la République est de nouveau touchée par le coronavirus qui fait des victimes à travers le monde, dépassant les capacités d'intervention sanitaire de bien de pays.

Dans son tweet repris par le site politico.cd le samedi 28 mars, le conseiller du chef de l'Etat en matière de stratégie, Vidiye Tshimanga, annonce avoir été contaminé par le Covid-19. «*Le Covid-19 n'épargne personne et se soigne d'abord par la prévention. J'ai été contaminé par l'ignorance mais grâce à Dieu et à l'isolement, ma famille et mes proches sont protégés. Seul, nous serons à nouveau ensemble*», a-t-il tweeté.

Rappelons que cette grave maladie a déjà fait une victime à la présidence de la République. Elle a emporté le vendredi 26 mars le chargé de mission du chef de l'Etat, Ilunga. Son décès a été annoncé par le directeur de la presse présidentielle, Abra-



Vidiye Tshimanga, le conseiller principal du chef de l'Etat

ham Luakabanga.

C'est depuis le 10 mars que la RDC a rapporté le premier cas importé de la France du Covid-19 par un sujet congolais naturalisé français, Faustin

Fitika qui a été déclaré guéri et sorti de son isolement après avoir suivi le traitement. Depuis lors, le pays ne fait qu'enregistrer de nouveaux cas qui s'élèvent à la date du vendredi

«Le Covid-19 n'épargne personne et se soigne d'abord par la prévention. J'ai été contaminé par l'ignorance mais grâce à Dieu et à l'isolement, ma famille et mes proches sont protégés. Seul, nous serons à nouveau ensemble »

27 mars à cinquante-huit cas confirmés.

Pour se protéger contre cette maladie qui n'a pas de traitement curatif, il est conseillé d'observer les consignes édictées par le gouvernement, à savoir le lavage des mains, tousser dans le pli du bras ou

en se couvrant la bouche par un papier mouchoir, éviter des attroupements, garder une distance d'un mètre, le port de masque. En cas de maladie se rendre dans un centre de santé.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CORONAVIRUS-AFRIQUE

Adapter les mesures au contexte africain pour limiter la propagation du

VIRUS Partout en Afrique le virus continue de progresser avec environ 3.300 cas et plus de 90 décès. Des mesures de confinement et de couvre-feu ont été prises. Avec toute la difficulté de leur mise en application dans un continent où la vie communautaire est très forte.

Avec plus de 3.300 cas et plus de 90 décès, selon un bilan établi par l'AFP, l'Afrique reste encore épargnée par la pandémie mais la propagation du virus suit une « évolution dramatique », a alerté la responsable régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Matshidiso Rebecca Moeti.

Malgré les mesures prises dans une quarantaine de pays africains, de confinement, d'isolement des cas suspects, d'interdiction de regroupements religieux ou sportifs, de fermetures d'écoles dans vingt-cinq pays, le coronavirus progresse et le continent est mal armé pour faire face à une crise sanitaire de grande ampleur, a implicitement reconnu la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique Matshidiso Rebecca Moeti, qui parle de « défi » à relever.

Evoquant dans un entretien à la chaîne France24 la vie communautaire très forte sur le continent, elle a insisté sur la nécessité de trouver d'autres moyens d'hygiène pour minimiser la propagation du virus. Il faut adapter les mesures pour limiter la propagation du virus au contexte africain, et travailler avec ceux qui appuient l'accès à l'eau, a-t-elle ajouté. Avec le constat que certains efforts portaient leurs fruits : « Il y a quelques semaines seulement deux pays avaient la capacité de diagnostic, maintenant quarante-deux pays sont capables de diagnostiquer la maladie ». Sur le continent peu de pays se sont engagés dans la voie du confinement national tant ses conséquences économiques et sociales sur des populations privées de services de base semblent risquées. Mais des mesures de plus en plus strictes sont mises en application.

Vendredi, à la veille d'un confinement de Kinshasa pendant quatre jours, les autorités sanitaires en République démocratique du Congo annonçaient un cas de



Des policiers sud-africains dispersent la foule devant des commerces de Yeoville, à Johannesburg (Marco Longari/AFP)

coronavirus dans la province de l'Ituri, le premier signalé en dehors de la capitale. Samedi matin, les dix millions d'habitants de Kinshasa auraient dû être placés en confinement « intermittent » pour trois semaines afin d'éviter la propagation du Covid-19 au reste du pays. Une décision finalement reportée. Le président Félix Tshisekedi avait annoncé mercredi soir l'isolement de la capitale du reste du pays avec interdiction des déplacements aériens, fluviaux et terrestres dans les deux sens jusqu'à mardi inclus.

L'Afrique du Sud a annoncé ses deux premiers morts quelques heures après son entrée dans une période de confinement national de trois semaines destinée à enrayer la progression rapide de la maladie. Le pays compte plus d'un millier de contaminations recensées. La progression de la maladie a conduit le président Cyril Ramaphosa à imposer vendredi à ses 57 millions de concitoyens de rester chez eux pendant trois semaines afin « de prévenir une catastrophe humaine aux proportions énormes ». Depuis plusieurs jours, les autorités ont exhorté la population à respecter strictement le confinement,

sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à six mois de prison. Si certains pays comme le Rwanda, l'Ile Maurice, la Tunisie ont imposé le confinement national, le Sénégal, le Kenya, la Côte d'Ivoire ont préféré l'état d'urgence et des couvre-feux, moins stricts. La Guinée les a rejoints jeudi et ordonné la fermeture des restaurants, bars, écoles, universités, églises et mosquées pour deux semaines. En Ouganda, la police a indiqué vendredi avoir ouvert le feu et gravement blessé deux personnes qui n'avaient pas respecté les ordres de distanciation.

En Algérie, où le confinement est total dans la région de Blida près de la capitale, et partiel à Alger avec un couvre-feu de 19 heures à 7 heures, un avion en provenance de Pékin a atterri vendredi avec à son bord une équipe de virologues chinois, des respirateurs et du matériel de protection et de dépistage, selon les médias locaux. Cette assistance médicale est un don du groupe de BTP chinois CSCEC (China State Construction Engineering). Un deuxième avion est attendu dimanche. 409 cas de la maladie Covid-19 ont été officiellement déclarés sur le sol algérien.

A Addis-Abeba, le président de la Commission de l'UA Moussa Faki Mahamat est en quarantaine après que l'un des membres de son équipe a été testé positif au nouveau coronavirus. Le membre de la Commission touché est un Mauricien de 72 ans qui est rentré à Addis-Abeba en provenance de la République démocratique du Congo (RDC) le 14 mars. L'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé du continent avec quelque 100 millions d'habitants, compte officiellement 16 cas de coronavirus.

Au Nigeria, l'entourage du président Muhammadu Buhari démentait vendredi toute rumeur de maladie du chef de l'Etat, qui n'a fait aucune apparition publique depuis que son bras droit a été testé positif au Covid-19 en début de semaine. Ses porte-parole ont également relayé une note d'information, signée du président, dans laquelle il annonce un plan de 27 millions de dollars pour lutter contre la propagation de la pandémie dans le pays le plus peuplé d'Afrique, avec près de 200 millions d'habitants. Les autorités de Lagos et d'Abuja ont invité la population à rester chez elle, conscientes des difficul-

tés à faire respecter de strictes mesures de confinement tandis que le président du Sénat Ahmad Ibrahim Lawan a appelé à « être inventif » pour soulager les plus pauvres. « Si nous confinons le Nigeria, ça va causer des troubles parce que la majorité de nos concitoyens ont besoin d'aller au marché tous les jours pour manger », a-t-il indiqué.

La Centrafrique a de son côté durci les mesures de prévention après l'annonce d'un premier cas de transmission locale dans le pays. Le pays avait été relativement épargné par l'épidémie. « Avec la détection du cinquième cas le 24 mars 2020, il y a lieu de craindre une transmission locale », a déclaré le chef de l'Etat Faustin Archange Touadera dans un communiqué.

Les autorités ont annoncé de nouvelles mesures pour limiter l'épidémie dont la suspension pendant 15 jours des entrées sur le territoire centrafricain des étrangers venant de pays à transmission locale, à l'exception des diplomates et du personnel d'ONG. Autres mesures, la fermeture des écoles de la crèche à l'université, ainsi qu'une restriction des mouvements de population entre Bangui et le reste du pays. Cette dernière mesure paraît difficile à appliquer, les deux tiers du territoire national étant contrôlés par des groupes armés.

Mercredi, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, avait appelé à un cessez-le-feu entre les parties en conflit dans la région « afin de permettre la mise en œuvre rapide et efficace des stratégies nationales de riposte ».

« Nous devons ensemble combattre, maintenant, ce fléau qui n'épargne ni les belligérants, ni les populations civiles ni les dirigeants politiques », avait-il ajouté.

Bénédicte de Capèle avec AFP



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le groupe United Bank For Africa (UBA) annonce qu'il contribuera à hauteur de 14 millions de dollars dans la riposte contre le COVID-19 en Afrique.

Le groupe United Bank for Africa Plc (UBA) a annoncé un don de plus de 14 millions dollars (environ 8,4 milliards FCFA), par le truchement de la Fondation UBA, en vue de soutenir la riposte globale panafricaine contre la pandémie du coronavirus (COVID-19).

Ce don va représenter un soutien important et opportun pour les 20 pays africains où la banque est implantée, en leur fournissant du matériel de secours, des équipements de soins essentiels et une assistance financière aux gouvernements. Le programme de soutien UBA sera réparti comme suit :

- 2,8 millions de dollars au gouvernement de l'État de Lagos au Nigeria ;
- 1,4 million de dollars à la capitale fédérale du Nigeria, Abuja ;
- 2,8 millions de dollars pour les 35 autres États du Nigeria ;
- 4,2 millions de dollars répartis entre les 19 autres pays africains où la banque est présente ;

- 2,8 millions de dollars pour des structures sanitaires avec du matériel et des fournitures ;
- Un centre d'appels de télé-médecine, gratuit.

Le président du groupe UBA, Tony O. Elumelu, a déclaré : « Il s'agit d'un moment où nous devons tous jouer notre rôle. Cette épidémie mondiale doit unir les citoyens, les gouvernements et les chefs d'entreprise, et ce sans délai. Étant donné que le nombre de cas de coronavirus augmente rapidement au Nigeria et en Afrique, le secteur privé doit travailler main dans la main avec les différents gouvernements pour endiguer la propagation de cette pandémie mondiale. »

« Nous saluons les efforts des gouvernements et nous sommes disposés à collaborer et à contribuer avec nos ressources à l'effort collectif, qui permettra une riposte rapide et efficace contre la pandémie » a-t-il ajouté.

Pour la République du Congo, la contribution au

plan d'urgence du gouvernement s'élève à 100.000 dollars (soit environ 60.000.000 FCFA).

Le Directeur Général de la filiale UBA CONGO, Monsieur Vincent NGIMBOCK, réagit en disant : « L'évolution du COVID-19 démontre à suffisance la fragilité du monde ; aussi, devrions-nous plus que jamais faire preuve d'une solidarité agissante pour lutter contre cette pandémie. Cette aide contribuera au renforcement des capacités des structures sanitaires locales et à la vulgarisation des mesures de prévention.

À l'image de ceux qui nous ont précédés, nous espérons humblement que d'autres entreprises embarqueront le pays, afin de soutenir le Gouvernement de la République à stopper la propagation de ce virus. ».

Présente dans 20 pays africains et au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France, United Bank for Africa (UBA) a une longue expérience de soutien à ces communautés pendant les moments difficiles.

RAPATRIEMENT/COVID-19

Air-France va opérer deux vols spéciaux en direction de Brazzaville et Pointe-Noire

D'après un communiqué de l'ambassade de France à Brazzaville, le gouvernement congolais « a donné son accord pour la mise en place de deux vols commerciaux exceptionnels qui seront opérés par Air-France » à des dates qui restent à fixer.

Ces deux vols dont un pour Brazzaville et un autre pour Pointe-Noire sont destinés au rapatriement vers la France de citoyens de ce pays ayant manifesté le souhait de regagner leur pays suite à la crise sanitaire du Covid-19. Les concernés sont invités à « consulter régulièrement le site internet de l'ambassade » rubrique Covid-19 <https://cg.ambassade.org/COVID-19-Coronavirus>.

Le communiqué précise que « ces vols n'embarqueront aucun passager au départ de Paris et que les billets sont à la charge des passagers ».

Une centaine d'étudiants congolais rapatriés de Kinshasa

Des étudiants congolais à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), face à la menace du coronavirus, ont regagné Brazzaville le 27 mars, dans l'après-midi.



Le contrôle médical au Beach de Brazzaville

« Je suis venu à l'ambassade du Congo Brazzaville à Kinshasa volontairement parce que c'était la seule option pour traverser. Comme vous le voyez, il y a ici des étudiants (boursiers comme non boursiers) et quelques commerçants. Ce qui est vrai ; vaut mieux mourir chez soi que dans un autre pays », a souligné Philippe Ambeto, étudiant en deuxième année pharmacie.

En fonction des mesures prises par le gouvernement pour éviter la propagation du coronavirus dans le pays, ces étudiants seront mis en quarantaine à Kintélé. Ils vont faire l'objet d'une surveillance médicale pour s'assurer de leur état.

Rappelons que la RDC a déjà enregistré une quarantaine de cas de Covid-19 et quatre décès.

Guillaume Ondzé

L'ONU appelle à soutenir les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

L'Organisation des Nations unies a lancé un appel pour collecter en urgence deux milliards de dollars pour contenir la propagation de la pandémie du coronavirus.

La pandémie a déjà causé 22.180 décès et contaminé près de 500 000 personnes dans le monde. Ce fonds, de deux milliards de dollars est destiné principalement aux pays pauvres, souffrant de conflit politique, de changements climatiques et de crise humanitaire. Il permettra l'achat d'équipements médicaux pour tester et soigner les malades, installer des points de lavage de mains dans les camps de réfugiés, de lancer des campagnes d'information et d'établir des ponts aériens humanitaires avec l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Cette initiative vise à couvrir les neuf prochains mois et profitera aux cinquante-quatre pays les plus à risques.

Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, a déploré que le virus a atteint des pays qui font déjà face à de graves crises humanitaires, à des catastrophes naturelles, aux changements climatiques et à des conflits politiques de longue date. Il a dénoncé qu'alors que les pays riches, comme les États-Unis, ont du mal à accéder aux tests de

dépistage, les pays pauvres manquent pour leur part de savons et d'eau propre. Il a expliqué qu'in fine l'objectif est de collecter 2012 milliards de dollars, pour financer les travaux des agences de l'Organisation contre le coronavirus, notamment l'Organisation mondiale de la santé (450 millions de dollars), le Programme alimentaire mondial (350 millions de dollars), le Commissariat aux réfugiés, et agence pour l'enfance Unicef (450 millions de dollars). Docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, le patron de l'OMS, a salué l'initiative, affirmant que le Covid-19 menace davantage les pays les plus pauvres. De son côté, Mark Lowcock, sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires, a martelé qu'"abandonner les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde à leur sort serait à la fois cruel et imprudent". Selon les derniers chiffres annoncés le 26 mars par l'OMS et l'ONU, plus de 22.180 personnes sont mortes à cause du virus chinois et plus de 500.000 autres ont été contaminées dans le monde.

Noël Ndong

Front uni contre l'épidémie du coronavirus

Le roi saoudien a appelé le 26 mars les pays membres du G20 à une «réponse efficace et coordonnée» pour faire face à la pandémie du coronavirus, lors du sommet virtuel d'urgence des plus grandes puissances économiques mondiales.

Les présidents américain Donald Trump, russe Vladimir Poutine, français Emmanuel Macron et les autres dirigeants du G20 étaient réunis le 26 mars en visio-conférence pour tenter de coordonner leurs efforts contre la menace de récession inédite que fait peser le Covid-19. Ce sommet a lieu alors que le bilan mondial de la pandémie a dépassé les 22.000 morts et enfermé chez eux de manière inédite plus de trois milliards de personnes. La réunion intervient aussi à un moment où les grandes puissances s'activent pour atténuer les effets du virus sur leurs économies. «Nous devons apporter une réponse efficace et coordonnée à cette pandémie et rétablir la confiance dans l'économie mondiale», a déclaré le roi Salmane d'Arabie saoudite, à la tête du G20 cette année. Les économies du G20 devraient être dans leur ensemble en récession cette année en raison de la pandémie.

Pendant ce temps les inquiétudes s'intensifient pour les

pays pauvres qui n'ont pas accès aux marchés des capitaux et pas de services de santé adéquats. «Il est de notre responsabilité de tendre la main aux pays en développement (...) en leur permettant de renforcer leurs capacités et d'améliorer leurs infrastructures afin qu'ils surmontent cette crise et ses répercussions», a souligné le roi saoudien. Le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exhorté le G20 à offrir son soutien aux «pays à faible et moyen revenu», notamment d'Afrique subsaharienne. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont appelé le G20 à suspendre le paiement des dettes des pays les plus pauvres. Mais, les dirigeants mondiaux sont divisés, quant à la mobilisation des moyens pour aider les pays vulnérables. Ils vont injecter 5000 milliards de dollars dans l'économie mondiale pour contrer les répercussions sociales, économiques et financières de la pandémie du Covid-19.

N.Nd.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE SECURITE ELECTRONIQUE DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la sélection d'une société spécialisée dans la fourniture, l'installation du matériel de sécurité électronique et la maintenance de son dispositif de sécurité.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secrétariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/03/2020 à 16heures00.

Fait à Brazzaville, le 18/03/2020

La Direction Générale

CHANGEMENT DE NOM

Suite à l'arrêté 22216MJDHPPA-SGJ-DACS-SSLCSN

Je m'appelle Bandamouna Ordine Lethicia, je désire désormais être appelée Andamouna Ordine Lethicia.

Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

GROUPE-YANNICK

Les services du Groupe-Yannick pour un environnement sain ainsi que vos maisons et bureaux.

Concernant la Désinfection et la dératisation.

Contactez

Tél. : 06 679 78 78 - 06 610 72 08

NÉCROLOGIE

Daniel Isaac Itoua annonce aux parents, amis et connaissances le décès le 24 mars 2020, dans sa 90^e année, de sa mère, Josephine Ininga L' Ibara.

La veillée funèbre se tient au n°68 de la rue de la Victoire à Nkombo - derrière la Télé. Références : site des sinistrés de Nkombo, avenue haute tension et escaliers de l'érosion traitée.

Puisse le Très haut recevoir en Sa sainte miséricorde l'âme de la défunte



Narcisse Ofulou, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Ngoya d'Ewo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Brazzaville, Boundji, Ewo et Mbama, le décès du docteur Médard Ngoya, ancien ministre de la Santé et des Affaires sociales, le samedi 21 mars 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Massengo, sur la voie de l'ancienne station terrienne à 200 mètres du PSP-arrêt Marché Massengo.

Programme des obsèques : mercredi 1^{er} avril :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
- 10h00 : recueillement sur place ;
- 11h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
- 14h00 : fin de cérémonie.



COVID-19

L'Université Marien-Ngouabi prête pour la prise en charge biologique

À travers la Faculté des sciences de la santé, l'Université Marien-Ngouabi est disposée d'apporter sa contribution en appui aux structures qui sont déjà sur le terrain, dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, selon les enseignants-chercheurs de l'Alma mater.



« Nous avons les équipements modernes dont les automatismes ont déjà été rodés pour diagnostiquer, faire le suivi des patients et évaluer toutes les pathologies connexes pour une prise en charge biologique globale. Il suffit que l'Etat nous dote des réactifs pour que nous contribuons à la prise en charge biologique globale des patients », a expliqué le doyen de la Faculté des sciences de la santé, le Pr Honoré Ntsiba, lors de la tribune organisée par l'Université Marien-Ngouabi sur le Covid-19 le 27 mars à Brazzaville. Par ailleurs, le Dr Landry Martial Nguimbi a éclairé la lanterne de l'opinion sur la portée de la prise en charge biologique. Selon lui, il est important d'évaluer toutes les pathologies connexes des patients atteints du Covid-19 car les statistiques montrent que la

mortalité y relative est associée à une comorbidité. Cela dit, les patients qui meurent plus sont ceux qui ont certaines pathologies bien avant. « Après le diagnostic du Covid-19, il est nécessaire de faire l'évaluation de l'état de santé général du patient notamment contrôler son foie, ses poumons à travers la gazométrie, ses reins pour permettre au médecin de mieux le prendre en charge », a-t-il expliqué.

Aussi, la Faculté des sciences de la santé est à mesure de produire des solutions hydro-alcooliques en se basant sur la formulation proposée par l'Organisation mondiale de la santé. « La capacité de production est estimée à trois cents unités de 300ml toutes les huit heures », a indiqué le Dr Landry Martial Nguimbi.

Lors de cette tribune plusieurs

problématiques ont fait l'objet d'échanges, sous l'angle scientifique, sur la riposte au Covid-19. Le Dr Etienne Mokondzi Mobé a évoqué les essais cliniques et le repositionnement des médicaments tandis que le Pr Gilbert Ottiobanda a exposé sur la prise en charge clinique et les mesures préventives. En outre, le Pr Fidèle Yala est revenu sur les aspects virologiques et le Pr Honoré Ntsiba a évoqué les généralités et les aspects épidémiologiques avant que le Dr Nguimbi ne s'appuie sur les aspects psychologiques.

A travers cette tribune l'Université Marien-Ngouabi a mis en relief sa vocation de servir la communauté notamment face au Covid-19 qui constitue aujourd'hui une menace sanitaire au plan mondial.

Rominique Makaya

EDUCATION

Des manuels scolaires pour poursuivre les cours à domicile

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a amorcé le 28 mars à Kinkala dans le département du Pool, la distribution des manuels du CP1 au CM2 et des cours polycopiés pour les autres niveaux afin, dit-il, de sauver l'éducation face à la pandémie du Covid-19.



Le ministre en charge de l'Enseignement présentant les manuels scolaires

« Se souciant du devenir de nos enfants, le gouvernement réfléchit permanemment pour mettre en place des services éducatifs d'urgence, face au Covid-19 en vue de protéger les élèves et de faire en sorte qu'ils puissent poursuivre l'apprentissage où qu'ils se trouvent sur le territoire national », a fait savoir le ministre Anatole Collinet Makosso, lors de sa visite de travail dans le département du Pool qui compte environ quarante-deux mille élèves au cycle primaire repartis en deux-cent quatre-vingt-cinq écoles sur l'ensemble des villages.

Pour le cycle primaire il s'agit des manuels de lecture, de mathématiques et des cahiers d'activités. Au secondaire notamment pour ceux qui sont en classe d'examen, les cours sont consignés dans les fascicules au-delà du fait qu'ils sont dispensés depuis quelques jours dans les médias audio-visuels et la presse écrite. Il est également prévu que les médias communautaires prennent le relais.

Par ailleurs, le ministre a attiré l'attention des enseignants et parents d'élèves sur la gestion des manuels qui, a-t-il averti, ne doivent pas se retrouver dans les marchés pour une commercialisation. « Ces manuels ont une durée d'usage de trois ans et le gouvernement les met à la disposition des élèves pour leur permettre de conserver les acquis et maintenir les automatismes éveillés », a indiqué Anatole Collinet Makosso en expliquant que ces manuels devraient être utilisés l'année scolaire prochaine.

Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, si les élèves ne poursuivent pas l'apprentissage à domicile, ils auront du mal à s'adapter lors de la reprise des cours dont la date n'est pas connue. Aussi, l'initiative permettra de réduire considérablement les risques de décrochage. L'opération qui a été lancée dans le département du Pool se fera sur toute l'étendue du territoire national, car selon le ministre Anatole Collinet Makosso, le gouvernement n'a oublié aucun élève.

R.M.

GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

Mise en place d'une plateforme à Sembé

Le projet Espace Tridom Interzone Congo (ETIC) a mis en place au niveau des communautés urbaines des districts de Sembé, Souanké et Ngbala, une plateforme de gouvernance pour la gestion concertée des ressources naturelles.

La plateforme mise en place est un espace d'échanges, de dialogue et de recherche de solutions au système de gestion des ressources naturelles (faune, flore, or etc.) dont regorge l'Espace Tridom Interzone Congo (ETIC) en général et en particulier le massif forestier Messok-Dja. C'est la matérialisation de l'implication des parties prenantes notamment les communautés locales et les peuples autochtones dans les processus décisionnels.

Ce cadre opérationnel a réuni les acteurs locaux notamment les délégués des administrations décentralisées (conseil départemental de la Sangha) et déconcentrées, les opérateurs économiques, la société civile et les communautés locales et les peuples autochtones.

« La mise en place d'une plateforme de gouvernance avec l'implication des communautés locales et autoch-



Les membres de la plateforme DR

tones dans la gestion du développement de proximité nous interpelle, puisque le programme d'activités du conseil départemental tient compte de la gestion participative », a indiqué Jean Claude Nkounkou,

conseiller à l'aménagement et à l'environnement, représentant le président du conseil départemental de la Sangha. Les participants à la rencontre qui s'est tenue à Sembé ont suivi des exposés portant respectivement sur le

rentes superpositions d'usages qui s'y trouvent, présenté par Graniche Assa Passi, chargée de liaison communautaire. Les séminaristes ont participé de manière interactive et ont procédé à l'adoption des statuts et règlement intérieur de la plateforme à la mise en place des instances de celle-ci et enfin, à la validation de plusieurs documents relatifs à cette rencontre.

Selon les observateurs, l'implication de tous les différents acteurs est nécessaire pour la gestion des ressources naturelles du massif forestier Messok-Dja. Les échanges et particulièrement l'aspect participatif ont permis de procéder de manière objective à la mise en place de la plateforme de gouvernance qui est porteuse d'espoir car au-delà des divergences d'intérêts, les acteurs concernés contribueront de manière effective à la gestion de ce massif.

Fortuné Ibara

Compte-rendu du Conseil des ministres du vendredi 27 mars 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 27 mars 2020 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux (2) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

-Un (1) projet de décret portant approbation du Plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) au Congo, au titre du ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement ;

-Des nominations aux titres respectifs du ministère des Finances et du Budget et du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

I/- Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement

Projet de décret portant approbation du plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) au Congo

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que si, dans un premier temps, l'épidémie a semblé épargner l'Afrique, celle-ci a enregistré son premier cas le 14 février 2020 en Egypte. A la date du 24 mars 2020, environ 395.000 cas ont été notifiés à travers le monde. Le bilan global de la pandémie établit que près de 104.000 personnes en ont guéri, tandis que 17.454 en sont décédées, soit un taux moyen de létalité (c'est-à-dire le nombre de décès par rapport au nombre de cas déclarés) de 4,35%.

Le continent africain a enregistré à ce jour 1211 cas, qui touchent 42 pays sur 54. Leur grande majorité est constituée de cas importés des pays à risque.

C'est dans ce contexte que notre pays a élaboré et mis en œuvre un plan de préparation pour éviter l'importation de ladite pandémie. Il a été ainsi réalisés les actions principales suivantes : le confinement des voyageurs en provenance des pays à risque ; la mise sur pied du Centre des opérations d'urgence de santé publique (COSUP) ; la dotation en équipements de surveillance des points d'entrée (caméras thermiques et thermo flash), ainsi que l'acquisition des équipements et intrants nécessaires au diagnostic et au travail de laboratoire.

Cette première phase a permis une sensibilisation de masse du public ainsi que la réalisation des actions suivantes :

-Renforcement de la surveillance épidémiologique et la gestion des cinq (5) plus importants points d'entrée (aéroports Maya-Maya de Brazzaville et Agostinho-Neto de Pointe-Noire ; Beach de Brazzaville, Port autonome de Pointe-Noire, frontière terrestre de Tchamba-Nzassi dans le département de Pointe-Noire) ;

-Mise en quarantaine collective ou individuelle des voyageurs en provenance de pays à haut risque ;

-Mise en place du dispositif de dépistage et de confirmation au Laboratoire national de santé publique de Brazzaville ;

En dépit de ces mesures conservatoires, notre pays avait jusqu'ici notifié quatre (4) cas testés positifs. Les patients concernés ont été placés sous traitement. Il s'agissait exclusivement de cas importés.

C'est donc cette situation grave qui amène le Conseil des ministres à examiner le plan et les actions soumis ce jour à son examen. Ce plan est la conséquence des déclarations faites par le gouvernement des cas de Covid-19 au Congo notifiés les 14, 18 et 21 mars 2020. Il est également la suite logique de la déclaration du coronavirus Covid-19 comme pandémie par le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le 13 mars 2020. Compte tenu de cette évolution rapide, le gouvernement a donné un caractère flexible et réactif à son plan de riposte. Ainsi, les deux phases suivantes, à exécuter de manière concomitante ont été identifiées, et se déclinent ainsi qu'il suit :

-Mise en œuvre d'activités de réponse, avec des cas dont le nombre serait compris entre 1 et 50 ;

-Mise en œuvre d'activités de réponse renforcées et de résilience, pour un nombre de cas supérieur à 50.

Le coût global du plan de riposte au Covid-19 a été arrêté à la somme de vingt et un milliards neuf cent quatre-vingt deux millions deux cent quatre-vingt quatorze mille cent (21.982.294.000) francs CFA, duquel il faut retrancher la somme de 841.000.000 de frs CFA déjà mobilisée par le gouvernement. Ainsi, le besoin de financement est établi à la somme de 21.141.294.000 de francs CFA.

Prenant la parole, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a informé le Conseil des ministres que certains partenaires ou sociétés de la place ainsi que des bonnes volontés voulant aider l'Afrique, ont bien effectué des dons qui viennent en appui de l'effort de l'Etat quant au financement des activités à mener dans le cadre de ce plan de riposte. Il en est ainsi de :

-La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) à hauteur de cinq cents (500.000.000) millions de frs CFA ;

-La société RAGEC, à hauteur de 40 millions de frs CFA ;

-M. Jacques Mâ, PDG de la société chinoise Ali-Baba, qui a effectué un don important de matériel médical à tous les pays membres de l'Union africaine. Le lot qui revient au Congo sera réceptionné à Brazzaville dans les tous prochains jours ;

Enfin, le Premier ministre a indiqué que le gouvernement chinois a, pour sa part, confirmé aux autorités congolaises le principe d'un don, lequel sera disponible dans les prochains jours.

Poursuivant son propos, le Premier ministre, chef du gouvernement, a présenté un bilan d'étape des premières mesures prises depuis l'annonce du premier cas de Covid-19 dans notre pays, ce dont le Conseil des ministres a pris bonne note.

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, a présenté les premières conclusions des réflexions de la « Task Force » mise en place par le chef de l'Etat.

Il en ressort que la survenance de la pandémie dite du Covid-19 ainsi que les implications des premières mesures prises par les pouvoirs publics pour la combattre, ont profondément modifié les grands équilibres économiques de notre pays. Cette situation va vraisemblablement aggraver les difficultés auxquelles le Congo doit faire face.

Les paramètres et hypothèses qui ont sous-tendu l'adoption du budget de l'Etat exercice 2020, lui-même élaboré avant la survenance de cette crise, ne sont plus d'actualité. Cet état de fait oblige à une révision totale de la politique économique et financière menée par notre pays. C'est pourquoi, le Conseil des Ministres demande au Gouvernement de

préparer dans les meilleurs délais un collectif budgétaire qui sera soumis aux Chambres du Parlement, afin de prendre en compte cette nouvelle donne et ses implications.

Poursuivant leurs travaux, les membres du Conseil ont été informés par Mme le ministre Mikolo de l'apparition de nouveaux cas de Covid-19 dans notre pays.

Ainsi, le Conseil des ministres constate ce jour la confirmation de nouveaux cas de Covid-19 au Congo. Il s'agit de quinze nouveaux cas, ce qui porte le total des cas de coronavirus à dix-neuf (19) en République du Congo. Il semble également établi qu'il existe à présent des cas de contamination locale, dont le nombre reste à préciser.

Ainsi, et devant la gravité de la situation que vit notre pays du fait de l'accélération de cette pandémie, le Conseil des ministres a été informé par son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, de sa décision de s'adresser à la Nation et au Peuple congolais dans les vingt-quatre heures qui viennent.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) en République du Congo.

II/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes.

Ministère des Finances et du Budget
M. Théodore Ikemo est nommé Directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement.

Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

M. Louis-Marc Sakala, ingénieur en informatique et Génie des Télécommunications, est nommé Directeur général de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE) ;

M. Yves Castanou est nommé Directeur général de CONGO TELECOM.

Fait à Brazzaville, le 27 Mars 2020

Thierry Lézin MOUNGALLA-
ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du gouvernement.

LE FAIT DU JOUR

Dettes

Le monde tel qu'il va. Au fond, la pandémie du covid-19, au menu de toutes les conversations à travers les cinq continents, a ouvert un peu plus les yeux des citoyens de notre petit monde de terriens. Pas seulement sur la fragilité de l'espèce humaine, cela coule de source. On le mesure à nos complaints habituelles quand il fait chaud, trop chaud ; quand il fait froid, trop froid ; quand il pleut, trop de pluie ; quand il neige, trop de neige !

La pandémie a aussi ouvert assez largement nos yeux sur les termes des échanges entre les pays riches et les pays pauvres. Le dénominateur commun pour le mesurer est absolument la dette, la fameuse

dette des derniers envers les premiers. Une dette qui donc ne finira pas, ne finira jamais, si on en croit les discours prononcés ces temps-ci globalement, on peut dire, en faveur de l'Afrique. « Il faut aider le continent à s'en sortir, sinon il périlitera ! »

Ce cri du cœur vaut son pesant d'or tant il est vrai qu'en plus de faire face à la pandémie, la question de la dette due aux pays du nord par les pays du sud reste entière. Evidemment depuis la fin de vie des organisations tiers-mondistes au nombre desquels figurait un certain groupe dit des pays non-alignés, cette question ne figure plus à l'ordre du jour du dialogue entre les deux hémisphères. Comment la remettre au goût du jour mainte-

nant que le Covid-19 a bouleversé les certitudes, maintenant que tout est quasiment à refaire ?

Dans une lettre commune qu'ils ont rendu publique, le 25 mars, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont pris fait et cause pour l'Afrique. Afin qu'elle ne paye pas dans le moment présent où chacun sait que ses économies, comme d'ailleurs celles des nations nanties vont ployer sous le poids des effets conjugués de la pandémie en cours. A y regarder de près, le plaidoyer porté par ces deux voix qui comptent ne consiste pas à demander l'annulation ou l'effacement de la dette, mais seulement son rééchelonnement. Comme pour dire, quand le Covid-19 sera passé, eh bien, l'Afrique reprendra de payer.

Entre nous, cela signifie que jusqu'à la fin des temps, tant que les termes des échanges ne varieront pas, l'épée de la colossale et rampante dette des pays africains et globalement des pays du sud envers leurs partenaires du Nord restera suspendue à leur tête. N'y a-t-il pas lieu que la crise sanitaire actuelle aide à redessiner un nouveau rapport de coopération entre les nations du monde ? Enfin, poser cette question revient aussi à se tourner vers l'Afrique elle-même, vers tous les pays du Sud en gros, pour qu'ils prennent conscience du danger qu'ils courent de ne jamais se développer en tablant sur les seuls prêts à taux d'intérêt multiples qui leur sont consentis par les pays du Nord.

Gankama N'Siah

VATICAN

Le Pape François prononce la bénédiction Urbi et Orbi devant une Place Saint-Pierre vide

C'est une première historique: seul sur le parvis désert de la basilique Saint-Pierre, le pape François a présidé vendredi une prière face à «la tempête» de la pandémie, exhortant le monde «apeuré et perdu» à revoir ses priorités et à renouer avec la foi.

«D'épaisses ténèbres couvrent nos places, nos routes et nos villes; elles se sont emparées de nos vies en remplissant tout d'un silence assourdissant et d'un vide désolant, qui paralyse tout sur son passage».

Sous une pluie drue résonnant sur les pavés de la place Saint-Pierre interdite d'accès, protégé par un auvent, le pape a ainsi dressé dans une homélie un terrifiant état des lieux de «la tempête» du coronavirus, qui a mis tout le monde dans «la même barque».

Elle «démasque notre vulnérabilité et révèle ces sécurités, fausses et superflues, avec lesquelles nous avons construit nos agendas», a relevé le pape, dans un plaidoyer visant à relancer la foi endormie ou oubliée de nombreux catholiques.

Ceux qui sont avant tout chose «avidés de gains», «de toute-puissance» et «de possessions» ne se sont «pas réveillés face à des guerres et à des injustices planétaires», a-t-il regretté.



Le Pape François face à la Place Saint-Pierre vide pour cette bénédiction Urbi et Orbi (Handout/VAatican Média/AFP)

«Nous avons continué notre route, imperturbables, en pensant rester toujours sains dans un monde malade», a noté François, jugeant qu'il est temps de se «réorienter».

«Urbi et Orbi» inédit Même le réalisateur italien Paolo Sorrentino, auteur de deux séries très provocatrices

campées au Vatican avec des hommes en blanc iconoclastes, n'avait pas imaginé un pape sans fidèles place Saint-Pierre.

Le chef des catholiques - 1,3 milliard de fidèles dans le monde - leur avait demandé de se joindre à lui durant une heure. Le portail internet du

Saint-Siège avait mis en place des retransmissions en direct en huit langues, dont le chinois ou l'arabe, y ajoutant un canal avec la langue des signes, une nouveauté.

Le pape argentin a magnifié le dévouement «des personnes ordinaires, souvent oubliées, qui ne font pas la une des jour-

naux» et qui «sont en train d'écrire aujourd'hui les événements décisifs de notre histoire».

«Médecins, infirmiers et infirmières, employés de supermarchés, agents d'entretien, fournisseurs de soins à domicile, transporteurs, forces de l'ordre, volontaires, prêtres, religieuses et tant d'autres qui ont compris que personne ne se sauve tout seul», a énuméré François.

En temps normal, la bénédiction «Urbi et Orbi» (à la ville de Rome et au monde) se fait depuis la célèbre loggia du palais apostolique, uniquement à Noël et Pâques, temps forts du calendrier chrétien, ou à l'occasion de l'élection d'un pape. Elle est précédée d'un tour d'horizon des conflits de la planète.

Le pape avait choisi exceptionnellement de donner cette bénédiction vendredi après s'être concentré sur un seul adversaire, un virus qui a infecté plus d'un demi-million de personnes dans le monde dont plus de 26.000 sont décédées.

Camille Delourme avec AFP

IATA

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzzv@burotec.biz / salesbzzv@burotec.biz

www.burotec.biz

CORONAVIRUS

Le PAR juge insuffisantes les mesures prises par le gouvernement

Le président du Parti pour l'action de la République (PAR), Anguios Nanguia Engambé, a appelé, au cours d'une conférence de presse animée le 27 mars à Brazzaville, ses cadres et militants au respect scrupuleux des mesures gouvernementales bien qu'elles soient insuffisantes selon lui.



Anguios Nanguia Engambé/Adiac

A en croire le président du PAR, les autorités devraient étendre les mesures de prévention contre le Covid-19 jusqu'à la fermeture temporaire des marchés et la sécurisation des aéroports. « On doit fermer tous les marchés pour les ouvrir chaque deux jours. La journée de mercredi sera consacrée, par exemple, à la désinfection des marchés, des ministères et d'autres services publics. C'est ce que le gouvernement devrait faire. Tel que fonctionnent les marchés, si la contamination locale est élargie, on sera dans la débâcle », a-t-il prévenu.

C'est ainsi qu'il propose la désinfection et la sécurisation des aéroports qui sont, selon lui, les

portes d'entrée d'un pays. Quant au confinement, Anguios Nanguia Engambé estime qu'il s'agit d'un passage obligé; mais il est pessimiste sur les mesures d'accompagnement des tenanciers des petits commerces, dont le gouvernement a ordonné la fermeture.

« Le confinement est une idée mondiale, c'est logique qu'il faut passer par là. Mais, on aurait pris des mesures en amont en sécurisant les aéroports de telle sorte que tous les passagers ne devraient pas traverser la ville. Si nous fermons les frontières, les restaurants et bien d'autres, il faut des mesures d'accompagnement pour les gerants de ces structures

mis en chômage précoce », a-t-il poursuivi.

En effet, pour lui, le gouvernement a mal géré la situation des étudiants congolais en Chine, notamment ceux de la ville de Wuhan (premier foyer de l'épidémie), d'autant plus que les 200 millions FCFA alloués par l'Etat n'étaient jamais arrivés aux bénéficiaires. « Les étudiants congolais en Chine sont abandonnés à eux-mêmes. Ce n'est que le 13 mars que les pouvoirs publics ont commencé les manœuvres pour l'envoi de la somme », a-t-il déclaré avant d'appeler à la gratuité de l'eau et de l'électricité pendant la période de crise sanitaire.

Anguios Nanguia Engambé s'est également prononcé sur la situation socioéconomique et politique du pays. Candidat malheureux aux deux dernières élections présidentielles, le président du PAR a annoncé sa candidature aux primaires au niveau de son parti. Dénonçant les antivaleurs qui gangrènent la société congolaise, il pense que le salut passerait par la tenue d'un dialogue. « Je propose au gouvernement de réunir les acteurs politiques de la majorité et de l'opposition autour d'une même table pour regarder ce qu'il faut faire en vue de sauver le pays. Aujourd'hui, le Congo est dans le chaos. Le pays va droit au mur », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE 2021

Le report n'est pas anticonstitutionnel estime Clotaire Mboussa Ellah

Le président du Comité d'action pour le renouveau (CAR) a indiqué le 25 mars à Brazzaville que le report de l'élection présidentielle de 2021 n'est pas anticonstitutionnel.



Clotaire Mboussa Ellah

« Que ceux qui disent que c'est anticonstitutionnel le démontrent », a-t-il dit, avant de souligner que les opposants à ce report ont la mémoire courte parce que le Congo a connu des cas similaires. « Comment est-ce que, reporter une élection signifie violer la Constitution », s'est-il interrogé?

« A onze mois de cette échéance, je constate simplement que la classe politique sinon une certaine frange de responsables continue à dire qu'on ne peut pas reporter l'élection présidentielle prévue

en 2021 parce que c'est anticonstitutionnel. Le report d'une élection est une décision politique qui n'a rien à avoir avec la Constitution. C'est une erreur d'appréciation de la situation et une méconnaissance de l'histoire politique de notre pays », a-t-il ajouté.

Selon lui, en effet, « aujourd'hui, tout n'est pas encore prêt » ; c'est donc au Conseil national du dialogue, une fois saisi par le président de la République, de statuer et décider d'un compromis au cours d'une concertation avec les forces vives de la nation.

Pour le CAR, il est maladroit de dire qu'il faut une crise aiguë ou que le pays soit en guerre, les institutions bloquées pour reporter les élections. La question du report des élections n'est pas une première au Congo.

Le président du CAR a rappelé que les élections locales prévues en juin 2013 ont eu lieu en septembre de 2014 pour des raisons liées au recensement administratif. S'agissant de la présidentielle de mars 2016, il a signifié que « nous avions anticipé cette élection qui devait normalement se tenir en juillet. De la même manière qu'elle avait été anticipée, elle pourrait aussi être reportée au-delà de ces délais ».

Jean Jacques Koubemba

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'art dans sa Généralité, Tradition

Discipline : Français Exercice littéraire : Dissertation

Niveau : Terminale série : A

Thème :

L'image de la femme dans la pièce de théâtre *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais et dans le roman *le pleurer-rire* d'Henri LOPES

Dans le contexte de la littérature, la femme constitue une grande sève nourricière qui cimente l'écriture et, partant de la réflexion de bon nombre d'écrivains aussi bien africains qu'européens. Au regard de cette richesse qu'elle incarne, elle est vue et présentée sous plusieurs angles par les écrivains. Entre autres images, nous notons qu'elle est une :

1. Femme qui est à la fois l'expression de plaisir, de désir, de gestionnaire de ménage:

La femme n'a aucune importance dans nos sociétés. Elle est chosifiée et reléguée au second rang avec pour seule vocation de se soumettre aux caprices des hommes.

1.1. La femme est un être voué aux sentiments, aux plaisirs.

Dans Les deux œuvres, notamment dans *Le Pleurer-Rire*, Soukali et Ma Mireille se donnent plus aux devoirs corporels au détriment des engagements sociaux. Dans *Le Mariage de Figaro*, Marceline et Fanchette font autant.

1.2. Elle est une véritable exposition sociale vouée à la prostitution,

L'exhibition sexuelle c'est-à-dire qu'elle est un objet de désir, une simple machine sexuelle. Dans *Le Pleurer-Rire*, Soukali, Ma Mireille, Cécile... sont des objets de manipulation érotique pour le Maître d'Hôtel. Dans *Le Mariage de Figaro*, le comportement de Marceline et celui de Fanchette renvoie bien à cette réalité.

1.3. La femme est par essence un être doté d'un sens d'organisation et d'une grande capacité de gestion des ressources humaines et partant de son foyer.

Son rôle principal est de s'occuper de la famille, des enfants, de son mari et des travaux ménagers. Dans *Le Pleurer-Rire*, Elengui n'est animée que par un sentiment, celui de prendre soin de son foyer, d'être une bonne épouse comme le veut la société. Dans *Le Mariage de Figaro*, La Comtesse est un être passif qui ne se contente que de ce que lui donne son mari et s'occupe du ménage par le canal des domestiques.

2. Femme qui est victime de l'exclusion sociale c'est-à-dire qu'elle est considérée comme un être inférieure :

2.1. La femme est victime d'une kyrielle d'abus et ne bénéficie des hommes que d'une considération dérisoire.

En un mot, elle est traitée en mineur conformément à la tradition, à la réalité sociale. Car, l'infidélité de l'homme est acceptée par tous tandis que celle de la femme est sévèrement punie. Dans *Le Pleurer-Rire*, la réaction de Maître d'Hôtel est virulente, brutale lorsqu'Elengui lui dit qu'elle a un rendez-vous. Cependant, ce dernier draine un cortège de partenaires ; Tonton qui, en dépit de la noblesse de sa fonction, se livre à l'infidélité et traite ses nombreuses maitresses de "petites mamans". Dans *Le Mariage de Figaro*, Le Comte a le monopole absolu sur toutes les jeunes paysannes, les manipule à sa guise et les menace d'enfermement au couvent au moindre refus. A cela s'ajoute sa colère envers La Comtesse qu'il soupçonne de flirter avec Chérubin.

2.2. Elle est victime des lois.

Car elles sont faites par les hommes, pour les hommes et contre les femmes. En d'autres termes, la loi ne défend que les intérêts des hommes et condamne les femmes en majorité. Dans *Le Pleurer-Rire*, la société admet qu'un homme peut avoir plusieurs "cordes à son arc". Dans *Le Mariage de Figaro*, Suzanne s'en plaint dans cette chanson :

"Qu'un mari sa foi trahisse
Il s'en vante et chacun rit
Que sa femme rit un caprice
S'il l'accuse on la punit
De cette absurde injustice
Faut-il dire le pourquoi ?
Les plus forts ont fait la loi "

2.3. La femme est victime des attributs et qualificatifs dégradants.

Bref, elle fait l'objet d'une métaphore dégradante par certains hommes c'est-à-dire qu'elle est victime des préjugés nocifs de la part de certains hommes. Dans *Le Pleurer-Rire*, Maître affirme qu'« une belle femme disent les vieux si elle n'est pas voleuse, elle est sorcière ». Dans *Le Mariage de Figaro*, Figaro déclare : « femme ! Femme ! Femme ! créature faible et décevante, nul animal créé ne peut manquer à son instinct, le tien est-il donc de tromper ? ».

2.4. La femme n'a pas droit à l'instruction et au travail digne.

Elle ne peut pas aller à l'école et ne peut exercer un métier car elle a pour mission d'être au service de sa famille. Dans *Le Pleurer-Rire*, malgré son statut de première dame, Ma Mireille est analphabète. Dans *Le Mariage de Figaro*, Rosine, Suzanne, Fanchette sont analphabètes.

Bien que la femme soit peinte péjorativement et soit victime d'une marginalisation ; elle joue cependant un rôle important et est dynamique dans la société. Elle présente une image positive et est engagée.

3. La femme constitue le soubassement familial, elle est humaniste et sympathique

3.1. Loin d'être sentimentale, la femme constitue le socle de l'existence familiale et surtout de son foyer.

Dans *Le Pleurer-Rire*, Elengui consulte les clairvoyants pour traiter non seulement l'impuissance sexuelle de son époux mais aussi pour sauver son foyer malgré l'infidélité de ce dernier. Dans *Le Mariage de Figaro*, Suzanne rejette les avances du Comte et tient à sauver son amour pour Figaro, tout comme le fait La Comtesse pour le Comte malgré l'infidélité de ce dernier.

3.2. La femme est un être solidaire, humaniste.

Elle présente une attitude sympathique. Bref, elle est un être vertueux. Dans *Le Pleurer-Rire*, Ma Mireille fait preuve d'humanisme et de solidarité lorsqu'elle épargne Soukali, Malayika et le Maître d'Hôtel des griffes de Tonton. Marceline, dans *Le Mariage de Figaro*, après avoir reconnu et retrouvé son fils disparu, se lie à Suzanne pour combattre les velléités du Comte ainsi que l'hégémonie masculine.

4. La femme est également un être autonome, émancipé, engagé et adroit

4.1. L'autonomie et l'émancipation sont des objectifs que la femme se fixe pour se faire une place au milieu des hommes.

Autrement dit, elle récusé son statut de ménagère et revendique un statut particulier ou socio-professionnel. Dans *Le Pleurer-Rire*, Soukali demande à Maître de lui trouver un emploi : « Chéri ?... J'aimerais travailler... Oui, je m'ennuie trop à faire la bonne de mes enfants. » Emploi qu'elle finira par trouver seule. Elle se fait embaucher comme standardiste à l'ambassade de Bulgarie. Dans *Le Mariage de Figaro*, Marceline dénonce l'interdiction faite à la femme de travailler : « elles avaient droit à toute parure de femme mais on y laisser former mille ouvriers de l'autre sexe ».

4.2. Elle prend une part active dans la lutte contre la dictature de certains dirigeants. Elle est un être engagé politiquement.

Dans *Le Pleurer-Rire*, pendant que les hommes apeurés par les violences du régime de Tonton se taisent, les femmes avec à leur tête Malayika organisent une marche de protestation au cours de laquelle des slogans contre le pouvoir sont scandés. Dans *Le Mariage de Figaro*, La Comtesse et Suzanne dans la scène du cabinet font comprendre au Comte qu'elles lui ont joué cette comédie où il a été ridiculisé, pour le punir de sa tyrannie.

4.3. Elle s'élève contre le libertinage de l'homme.

En un mot, elle stigmatise l'inconduite masculine. Dans *Le Pleurer-Rire*, Ma Mireille s'oppose énergiquement contre le voyage officiel des maitresses de Tonton. Celui-ci cède. Dans *Le Mariage de Figaro*, La Comtesse et Suzanne se déguisent dans les rendez-vous nocturne mettant ainsi à nu les projets du Comte et de Figaro.

4.4. La femme par rapport à l'homme est soucieuse de sa dignité et de sa bonne réputation.

C'est un être finalement vertueux et fidèle. Dans *Le Pleurer-Rire*, Elengui est une femme digne, vertueuse, fidèle et dont les qualités sont même vantées par son mari. Elle se comporte en femme de grande valeur. Dans *Le Mariage de Figaro*, La Comtesse qui tient à sa bonne réputation refuse de danser avec un jeune homme au cours d'un bal ; Suzanne aussi fait partie des femmes de grande dignité car elle refuse les avances du Comte pour sauvegarder son intégrité et son amour pour Figaro : elle est l'exemple d'une virtuosité et dignité sentimentale. Une femme au grand cœur.

En résumé, la femme est à la fois victime de sa propre déchéance, de la perversité des hommes et un être qui regorge plein d'initiatives capables de s'émanciper, d'améliorer son univers social et politique.

Exercices d'application :

Sujet de dissertation 1

ASSIA DJEBAR, dans les *Alouettes naïves*, observe : « Il n'y a pas de femmes chez nous, simplement des objets de plaisir que nous gardons dans nos demeures. »

Discutez cette assertion en vous appuyant sur votre connaissance du roman *Le Pleurer-Rire* d'Henri LOPES et/ou de la pièce de théâtre *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais.

Sujet de dissertation 2

Dans *Bonheur et civilisation* (Gallimard), Jean CAZENEUVE affirme : « Aujourd'hui (...) la femme combat pour son bonheur. »

Dans *Le Pleurer-Rire* d'Henri LOPES et *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, pensez-vous que le combat des femmes ne profite qu'à elles seules ?

Ajustement linéaire : Méthode de moindres carrés 14

Exercice 7

Une entreprise achète, utilise et vend des machines après un certain nombre x_i d'années. Après six années, l'évolution y_i en milliers de FCFA du prix de vente d'une machine en fonction du nombre d'années d'utilisation, se présente comme suite :

x_i	1	2	3	4	5	6
y_i	150	125	90	75	50	45

- Déterminer les coordonnées du point moyen G , puis les variances de X et Y
- Calculer l'inertie par rapport au point moyen G , puis déduire celui du point $A(0, -1)$.
- Déterminer une équation de la droite de régression de y en x .
- En déduire une estimation du prix de vente d'une machine après 7 ans d'utilisation.

Exercice 8

Une série statistique est distribuée selon le tableau ci-dessous. Une mauvaise manipulation a effacé une donnée et on se propose de reconstituer la série en déterminant la donnée manquante.

	y	-1	1	2
x				
		1	3	2
		1	β	1

- où β est entier naturel.
- Déterminer en fonction de β les moyennes \bar{x} et \bar{y} , les variances $V(x)$ et $V(y)$ respectives des caractères X et Y .
 - Déterminer β sachant que la covariance de la série est $cov(x, y) = -0,5$.
 - Déterminer le coefficient de corrélation linéaire de la série statistique.

Exercice 9

Une série statistique double d'effectif total 100 est ajustée par la méthode des moindres carrés par les droites de régression dont les équations sont les suivantes :

$(D_{y/x}) : y = \frac{1}{14}x + \frac{3}{14}$ et $(D_{x/y}) : x = \frac{1}{4}y - \frac{1}{4}$.

- Déterminer les coordonnées du point moyen G .
- Sachant que la variance de la variable X est : $V(X) = \frac{14}{25}$, déterminer la covariance de (X, Y) .
- Déterminer la variance de la variable Y et l'inertie minimale du nuage des points de la série.

Ajustement linéaire : Méthode de moindres carrés 15

Exercice 10

Le tableau à double entrée ci-dessous présente les résultats d'une étude faite sur un échantillon des ménages d'une ville.

Les x et y sont respectivement les revenus et épargnes mensuels de ces ménages. x et y sont en milliers de francs cfa.

	y	45	75	125
x				
		14	4	24
		25	4	36
		40	0	12
				18

- Donner les deux séries marginales associées à ce tableau.
- Calculer le revenu moyen et l'épargne moyenne.
- Calculer les variances de x et de y puis déduire l'inertie minimale.
- (a) Déterminer l'équation de la droite (D) de régression qui permet d'estimer le revenu mensuel à partir de l'épargne mensuelle.
(b) En déduire une estimation du revenu mensuel d'un ménage ayant réalisé une épargne mensuelle de 50.000fcfa.
- Calculer le coefficient de corrélation linéaire r , puis interpréter le résultat.

Exercice 11

Dans une classe de terminale au lycée Emery Patrice LUMUMBA, deux élèves de la série D se disputent sur un problème statistique à deux variable X et Y de dix individus. Dans ce problème, il est question de calculer les variances de X et Y connaissant la droite de régression linéaire de y par rapport à x $(D) : y = \frac{1}{2}x$, l'inertie par rapport au point $A(1, 2)$ et l'inertie par rapport au point G qui sont respectivement $I_A = 100$ et $I_G = 50$ et le coefficient de corrélation linéaire de X et Y est $cov(x, y) = \frac{9}{10}$.

- Pour les aider, votre enseigne vous demande de :
- Déterminer les coordonnées du point moyen $G(\bar{x}, \bar{y})$ où $\bar{x} \in \mathbb{R}^*$ et $\bar{y} \in \mathbb{R}$.
 - Soit (D') la droite de régression linéaire de x par rapport à y d'équation cartésienne $(D') : x = a'y + b'$ où a' et b' sont des réels.
(a) Déterminer les réels a' et b' .
(b) Montrer que $V(x) - 2a'V(y) = 0$ où $V(x)$ et $V(y)$ les variances de X et Y et a' le coefficient directeur de la droite (D') .

Ajustement linéaire : Méthode de moindres carrés 16

(c) Calculer les variances de X et Y .

Exercice 12

Le tableau ci-dessous représente le couple (X, Y) des deux caractères d'une série statistique.

X est le nombre de jours et Y le poids en mg d'une larve.

X	1	2	3	4	5	6
Y	0,2	1,4	1,8	2	2,6	3

- Calculer les coordonnées du point moyen G .
- Calculer les variances de X et Y puis la covariance de (X, Y) .
- Déterminer le coefficient de corrélation linéaire puis interpréter.
- Calculer l'inertie minimale puis déduire l'inertie par rapport au point $B(1; -1)$.
- Déterminer l'équation de la droite (D) de régression linéaire de y en x .
- Estimer le poids de la larve au septième jour.

Exercice 13

Le directeur des ressources humaines de l'entreprise « EMERGENCE 2025 » doit embaucher des ouvriers. Lors de la précédente campagne de recrutement pour les postes analogues, il fait une étude statistique sur le nombre des candidatures y en fonction des salaires proposés x . Il a eu les résultats suivants :

- Salaires moyen : $\bar{X} = 660.000fcfa$.
- Variance de X : $V(X) = 20.000$.
- Équation de la droite de régression de y en x : $y = 0,001125x - 56$.
- Coefficient de corrélation linéaire : $r = 0,922$.

- Déterminer le nombre moyen de candidatures \bar{Y} .
- Déterminer la covariance de (X, Y) de la série.
- Déterminer l'équation de la droite de régression de x en y .
- En déduire une estimation de salaire que doit proposer le Directeur s'il veut embaucher 30 ouvriers.

COURS DE MATHS STATISTIQUE TC ET TD (SUITE ET FIN)

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

COURS DE MATHS SUITES NUMÉRIQUES T A

Table des matières

1 SUITES NUMÉRIQUES	2
1.1 Généralités	2
1.1.1 Définition	2
1.1.2 Notation	2
1.1.3 Vocabulaire	2
1.1.4 Calcul des termes d'une suite	2
1.1.5 Sens de variation d'une suite	3
1.1.6 Convergence d'une suite	3
1.2 Suite arithmétique	3
1.2.1 Définition	3
1.2.2 Sens de variation d'une suite arithmétique	4
1.2.3 Terme général d'une suite arithmétique	4
1.2.4 Somme des termes d'une suite arithmétique	4
1.2.5 Convergence d'une suite arithmétique :	5
1.3 Suite géométrique	5
1.3.1 Définition	5
1.3.2 Sens de variation d'une suite géométrique.	6
1.3.3 Terme général	6
1.3.4 Somme des termes d'une suite géométrique	6
1.3.5 Convergence :	6

SUITES NUMÉRIQUES

1.1 Généralités

1.1.1 Définition

On appelle suite numérique, toute application $U : I \subset \mathbb{N} \rightarrow \mathbb{R}$
 $n \mapsto U_n$

NB : I est une partie de \mathbb{N} .

Exemple : $U : I \subset \mathbb{N} \rightarrow \mathbb{R}$

$n \mapsto U_n = 2 + 3n$

1.1.2 Notation

On note une suite par : (U_n) ou $(U_n)_{n \in \mathbb{N}}$.

1.1.3 Vocabulaire

U_n se lit " U indice n "

Exemple : $U_n = \frac{1}{2}n + 6$

1.1.4 Calcul des termes d'une suite

Suite explicite : $U_n = f(n); n \in \mathbb{N}$

Activité : 1

On donne : $U_n = 3n + 2; \forall n \in \mathbb{N}$

Calculer $U_0; U_1; U_2$ et U_{n+1}

Suite de récurrence d'ordre 1

Activité 2

Suite arithmétique

3

On donne :
$$\begin{cases} U_0 = 1 \\ U_{n+1} = 2U_n + 3 \end{cases}$$

Calculer $U_1; U_2; U_3$ et U_4

1.1.5 Sens de variation d'une suite

Soit (U_n) une suite numérique.

Suite croissante

On dit que (U_n) est une suite croissante si $\forall n \in \mathbb{N}; U_{n+1} - U_n \geq 0$

NB : (U_n) est strictement croissante $\Leftrightarrow \forall n \in \mathbb{N}; U_{n+1} - U_n > 0$

Suite décroissante

On dit que (U_n) est une suite décroissante si $\forall n \in \mathbb{N}; U_{n+1} - U_n \leq 0$

NB : (U_n) est strictement décroissante $\forall; n \in \mathbb{N}; U_{n+1} - U_n < 0$

Suite constante ou stationnaire

On dit que (U_n) est une suite constante si $\forall n \in \mathbb{N}; U_{n+1} - U_n = 0$

Exercice

Étudier le sens de variation des suites suivantes : $U_n = 3n + 4; V_n = \frac{1}{n+1}$ et $W_n = 2019$.

1.1.6 Convergence d'une suite

Soit (U_n) une suite numérique et l un nombre réel.

(U_n) est dite convergente si $\lim_{n \rightarrow +\infty} U_n = l$.

- Si la limite quand n tend vers $+\infty$ de (U_n) est infinie ou n'existe pas, on dit que la suite (U_n) est **divergente**.

Exercice

Étudier la convergence de la suite (U_n) définie par : $U_n = \frac{2n+3}{n^2+4}$.

1.2 Suite arithmétique

1.2.1 Définition

Soit (U_n) une suite numérique et r un nombre réel.

On dit que (U_n) est une suite arithmétique si $U_{n+1} = U_n + r$ ou $U_{n+1} - U_n = r$

NB : Le réel r est appelé raison de la suite (U_n) .

Exemple : On donne $U_n = 2n + 3$

Suite arithmétique

4

On a : $U_{n+1} = 2(n+1) + 3 = 2n + 2 + 3$

$\Rightarrow U_{n+1} = \underbrace{2n + 3}_{U_n} + 2$

$\rightarrow U_{n+1} = U_n + 2$

D'où (U_n) est une suite arithmétique de raison $r = 2$.

1.2.2 Sens de variation d'une suite arithmétique

On a : $U_{n+1} - U_n = r$

- Si $r > 0$, alors (U_n) est strictement croissante.

- Si $r < 0$, alors (U_n) est strictement décroissante.

- Si $r = 0$, alors (U_n) est constante.

1.2.3 Terme général d'une suite arithmétique

Soit (U_n) une suite arithmétique de raison r .

$U_n = U_p + (n - p) \times r$ est son terme général.

Avec p est l'indice du premier terme.

1.2.4 Somme des termes d'une suite arithmétique

Soit (U_n) une suite arithmétique.

On pose $S_n = U_p + U_{p+1} + \dots + U_n$

On a : $S_n = \frac{(n - i_p + 1)(U_p + U_n)}{2}$

Avec : $i_p =$ indice du dernier terme

$i_p =$ indice du premier terme

$U_p =$ Suite du premier terme

$U_n =$ Suite du dernier terme

Exemple : On donne $U_n = 2n + 3$ et $S_n = U_0 + U_1 + U_2 + \dots + U_n$

$S_n = \frac{(n - 0 + 1)(U_0 + U_n)}{2}$

$= \frac{(n+1)(3+2n+3)}{2} = \frac{(n+1)(2n+6)}{2}$

D'où : $S_n = (n+1)(n+3)$

Exercice

Soit (U_n) une suite numérique définie par : $U_n = \frac{1}{4}n + 3; \forall n \in \mathbb{N}$

1- Montre que (U_n) est une suite arithmétique dont on précisera la raison et le premier terme.

Suite géométrique 5

2- En déduire les sens de variation de (U_n)
 3- On pose $S_n = U_0 + U_1 + U_2 + \dots + U_n$
 a) Calculer S_n en fonction de n .
 b) Etudier la convergence de S_n .

1.2.5 Convergence d'une suite arithmétique :

On a : $U_n = U_p + (n - p) \times r$ le terme général de la suite (U_n) .
 On distingue deux cas.
1^{er} cas : si $r < 0$
 $\lim_{n \rightarrow +\infty} U_n = -\infty$ (U_n) est divergente.
2^e cas : si $r > 0$
 $\lim_{n \rightarrow +\infty} U_n = +\infty$ (U_n) est divergente.
 D'une manière générale, une suite arithmétique n'est pas convergente.

Exercice :
 On donne $U_n = 3n + 5$
 1) Montrer que (U_n) est une suite arithmétique dont on précisera la raison et le premier terme.
 2) Etudier la convergence de la suite (U_n) .

1.3 Suite géométrique

1.3.1 Définition

Soit (V_n) une suite numérique et q un nombre réel.
 On dit que (V_n) est une suite géométrique de raison q si $V_{n+1} = qV_n$ ou $\frac{V_{n+1}}{V_n} = q$ q est la raison de la suite (V_n) .

Exemple :
 $V_n = 3^n$
 On a : $V_{n+1} = 3^{n+1} = 3 \times 3^n = 3V_n$
 $\Rightarrow V_{n+1} = 3V_n$
 D'où (V_n) est une suite géométrique de raison $q = 3$.

Suite géométrique 6

1.3.2 Sens de variation d'une suite géométrique.

On a : $V_{n+1} = qV_n$
 - Si $0 < q < 1$; alors (V_n) est croissante.
 - Si $q > 1$; alors (V_n) est décroissante.

1.3.3 Terme général

Soit (V_n) une suite géométrique de raison q .
 On a : $V_n = V_p q^{n-p}$
 p = indice du premier terme.

1.3.4 Somme des termes d'une suite géométrique

Soit (V_n) une suite géométrique de raison q .
 On pose $S_n = V_p + V_{p+1} + \dots + V_n$
 On a : $S_n = \frac{V_p(1 - q^{n-p+1})}{1 - q}$

1.3.5 Convergence :

On a : $V_n = V_p q^{n-p}$
 Si $q > 1$; $\lim_{n \rightarrow +\infty} q^n = +\infty$
 Si $q = 1$; $\lim_{n \rightarrow +\infty} q^n = 1$
 Si $-1 < q < 1$; $\lim_{n \rightarrow +\infty} q^n = 0$
 Si $q \leq -1$; alors (q^n) n'a pas de limite.

NIVEAU : TROISIÈME

Discipline : Français

Sous-discipline : Expression écrite

Titre de l'article : La lettre privée

TEXTE-SUPPORT

GANONGO Brice Précieux
 91, rue Mouïla, Ouénzé
 Téléphone : 03 000 00 00

Brazzaville, le 11 février 2020

Mon cher Junior,
 Bonjour!

C'est avec un réel plaisir que je prends, en cet instant, papier et stylo pour t'informer que je voyage demain soir pour l'Europe.

En effet, l'année dernière, j'ai satisfait au BEPC et mes parents ont pris la décision de m'envoyer à Londres pour aller continuer mes études. Ainsi, je quitte Brazzaville de main de bonne heure.

Cher Junior, je termine ma lettre par cette phrase tout à fait symbolique. J'espère que nous nous reverrons pendant les grandes vacances. Chaque jour à midi juste, je fermerai mes yeux pour penser à toi. Fais-le aussi.

Je te souhaite un bon anniversaire et t'embrasse.

Brice Précieux GANONGO

I. Définition :

La lettre privée ou correspondance personnelle est celle qu'on adresse aux amis ou aux parents.

II. Les étapes ou parties de la lettre privée

La lettre privée comporte différentes parties, à savoir :

1. Le lieu et la date (alignés en haut à droite).

Exemple : Brazzaville, le 11 février 2020.

2. L'adresse de l'expéditeur (Nom, prénom, numéro de la rue, quartier, ville, numéro de téléphone ... alignée en haut à gauche)

3. Exemple : GANONGO Brice Précieux, 91 rue Mouïla, Quartier Ouénzé, Téléphone : 03 000 00 00

4. La formule d'appel ou appellation (alignée en dessous de l'adresse).

Exemple : Mon cher Junior ...

5. La formule de politesse (en guise de salutations.)

Exemple : Salut ! Bonjour !

6. Le corps de la lettre :

Le corps de la lettre, c'est l'objet, ce pourquoi on écrit. C'est dans cette partie qu'on évoque tout ce qu'on veut transmettre comme nouvelle ou information : la santé, les souhaits, les propositions ...

Exemple 1 : C'est avec un réel plaisir que ...

Exemple : Je te souhaite un bon anniversaire !

Exemple 2 : J'ai satisfait au BEPC

Exemple 3 : Je te souhaite un bon anniversaire !

7. La formule finale de politesse ou formule de congés.

Exemples : A bientôt ! / Je t'embrasse tendrement / Je te prends congé / Au revoir et à la prochaine.

8. La signature :

Exemple : Brice Précieux GANONGO

III. Application :

Sujet : Tu écris pour la première fois à ton (ta) correspondant (e) étranger (ère) pour te présenter.

CORONAVIRUS

Les sourds-muets moins informés

Une campagne de sensibilisation en langue de signes s'impose afin d'informer et d'expliquer aux sourds-muets les précautions pour prévention à la pandémie.

Depuis la déclaration du coronavirus dans le pays, les autorités congolaises ont multiplié des campagnes de sensibilisation afin d'informer la population sur les dangers de cette maladie. Les gestes barrières ont été édictés, notamment ne plus se saluer en se serrant la main ou en se faisant la bise, se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique, tousser ou éternuer sous le creux de son coude ou utiliser un mouchoir à usage unique et se maintenir à une distance de plus d'un mètre entre individu.

Déclaré pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, le Covid-19 continue d'inquiéter avec dix-neuf cas confirmés dans le pays. Toutes les couches sociales de la population sont en alerte et ont besoin d'être informées pour éviter la propagation. Malheureusement, jusqu'à présent, aucune campagne de sensibilisation par le langage de signes n'a été organisée afin de permettre aux sourds-muets de se protéger de la pandémie.

Face à cette situation, certaines personnes se disent inquiètes et se plaignent du manque d'informations pour les sourds-muets. « Si l'on pouvait organiser une campagne d'information sur le Covid-19, traduite en langue de signes pour expliquer aux sourds-muets les précautions à prendre dans le cadre de la prévention ce sera une bonne chose », a dit un habitant de Pointe-Noire. Notons que la prévention est la meilleure manière pour éviter la propagation du coronavirus. Informer les sourds-muets de la pandémie les aiderait non seulement à faire face à cette maladie.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Certains citoyens ne mesurent pas l'atrocité du coronavirus !

Et pourtant des mesures préventives édictées par les pouvoirs publics sont claires, notamment la fermeture des débits de boissons, des regroupements dont le nombre ne dépassant pas cinquante, se parler en respectant la distanciation sociale d'un mètre, se laver régulièrement les mains, éviter de se toucher la figure et de se saluer à travers des contacts physiques, éternuer dans le creux du coude et autres. Loin d'être un bluff, la maladie est là vu les ravages qu'elle cause dans le monde entier. Alors, diable, pourquoi certaines personnes dans nos quartiers ne veulent pas respecter les consignes barrières ? Peut-être qu'elles sont mal informées des dégâts que cause cette pandémie ou elles s'obstinent à ne pas accepter ces informations.

Ce comportement est regrettable et cause du tort aux autres. Une dispute a opposé dans un quartier de la ville deux familles à cause des remarques-conseils d'un voisin qui avait constaté que celui qui vivait à côté de lui foulait aux pieds des mesures-barrières. « S'il te plaît. Eloigne-toi de moi en parlant, car les mesures gouvernementales recommandent cela à cause du coronavirus », a dit ce voisin. L'autre voisin qui a mal interprété ce conseil rejoint sa famille pour lui dire qu'il venait d'être taxé d'un malade de coronavirus. Et après, c'est une grande dispute qui s'est déclenchée. N'eût été l'intervention d'autres voisins, cela allait terminer par une bagarre.

Comme on le voit, il y a certaines gens qui ne prennent pas au sérieux des mesures édictées par les pouvoirs publics. D'où la nécessité d'étudier d'autres stratégies de faire passer l'information auprès de ces « réfractaires ». Et l'inconscience de ce genre de personnes ne s'arrête pas que là. Certains débits de boissons vendent en cachette. Seuls les habitués connaissent ces lieux et les encomrent chaque jour.

Du côté des transports en commun, la chose n'a vraiment pas changé. A vrai dire, ce serait le nombre de sièges divisé par deux qui serait le nombre de passagers accepté dans un bus ou un taxi. « Mon patron ne m'a pas encore autorisé de faire cela », a répondu un contrôleur de bus à un client. Du côté de certains lieux de culte, les adeptes et fidèles changent d'endroits de rassemblement et ne respectent même pas les consignes barrières. Ils choisissent le domicile de tel ou tel fidèle pour se regrouper sporadiquement avec des nombres de gens dépassant même une cinquantaine.

Ce sont là quelques cas d'inconscience sociale que nous avons pu constater dans nos arrondissements. Il devient donc urgent que la force publique, pour que ces mesures-barrières puissent être appliquées à près 97%, emploie des méthodes coercitives. Dans des situations comme celle-ci, il y a toujours des citoyens qui se comportent comme des « corps isolants » qui ne laissent pas passer le courant dans l'appartement commun, en l'occurrence le Congo pour ce cas échéant. Gare à ces gens-là. Ils sont avec nous. Démasquons et dénonçons-les !

Faustin Akono

Deux étoiles s'éclipsent de la scène dans la plus stricte intimité

Tel un destin commun, les artistes Aurlus Mabele et Manu Dibango ont été portés en terre le vendredi 27 mars, respectivement, pour le Congolais, au cimetière municipal d'Eaubonne, dans le département du Val d'Oise en France, et, pour le Camerounais, au cimetière parisien du Père Lachaise.



Aurlus Mabelé sur scène

Briller aux yeux de tous dans des salles de concert bondées mais partir en toute solitude et discrétion ! Une sortie injuste pour ces deux artistes qui ont porté la musique de l'Afrique au firmament : Aurelien Miatsonama, alias Aurlus Mabelé, décédé le jeudi 19 mars à l'âge de 67 ans, et Odilien Emmanuel N'Djoke Dibango, alias Manu Dibango, décédé le mardi 24 mars à l'âge de 86 ans, tous les deux victimes du Covid-19, ont définitivement quitté la terre en toute discrétion suivant les exigences imposées en ce temps où, dans un contexte de pandémie de coronavirus, tout rassemblement de personnes est formellement interdit.

Dans ces circonstances de mort brutale et inattendue, des informations sont obtenues par le canal des réseaux sociaux. De ce fait, en dehors

des photos des deux cérémonies en stricte intimité familiale, aucune oraison funéraire n'a pu avoir lieu.

Pour le chanteur congolais, le roi du soukous dans la version moderne de la rumba congolaise, les mélomanes n'ont pu suivre que de leurs lieux de confinement les obsèques à Eau-bonne où il repose en paix.

Pour le saxophoniste camerounais, légende de l'afro-jazz, seuls quelques très proches ont entouré une photo où l'on pouvait lire : « Cher Papa Manu, repose en paix ».

Triste sort infligé aux deux géants de la musique à la suite de leur mort traumatique. Les hommages affluent mais le choc demeure extrêmement violent.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE

Antonio Guterres : "l'un des crimes les plus graves de l'histoire de l'humanité"

A l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le chef de l'ONU a appelé à lutter contre le racisme qui persiste dans le monde. Le thème de cette année était : "Lutter ensemble contre le racisme, vestige de l'esclavage".

Pendant plus de quatre siècles, plus de quinze millions de personnes ont été victimes de la dramatique traite transatlantique des esclaves, l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire humaine. Un vibrant hommage a été rendu le 25 mars dernier. « Cette commémoration poignante vise à honorer le souvenir des femmes, des hommes et des enfants qui ont souffert et péri, après avoir été emmenés de force dans des navires négriers traversant l'Atlantique ; l'un des crimes les plus graves de l'histoire de l'humanité », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message vidéo.

L'autre objectif de cette Journée internationale est de sensibiliser le public aux dangers actuels du racisme et des préjugés. « Le racisme continue d'être bien présent dans notre monde », a déploré Antonio Guterres. Il

a appelé à s'élever contre toutes les formes de racisme et tous les comportements racistes. Il note que "hors du continent africain, les personnes d'ascendance africaine sont souvent parmi les dernières à bénéficier des soins de santé, de l'éducation, de la justice et de possibilités de toutes sortes". Il prévient contre tout comportement raciste en lien avec la crise du coronavirus. "Il nous faut également, de toute urgence, démanteler le racisme structurel et réformer les institutions qui perpétuent le racisme", a-t-il précisé.

Célébrée le 25 mars de chaque année, la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont souffert et sont morts aux mains du système cruel de l'esclavage.

Noël Ndong

DECLARATION

DE SON EXCELLENCE DENIS SASSOU-N'GUESSO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR LE COVID-19

Mes chers compatriotes,

Depuis trois mois, l'humanité entière est ébranlée par un virus appelé COVID-19.

Du nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de la planète terre, aucun pays n'est épargné ou ne sera épargné, affirment les scientifiques.

Aujourd'hui, les personnes contaminées recensées à travers le monde se comptent par centaines de milliers et les morts par milliers.

Toutes les grandes puissances économiques mondiales se disent désormais en guerre contre le COVID-19. Et, le mal est là, toujours agressif et encore souvent mortel. Il résiste farouchement et s'étend chaque jour un peu plus.

Le COVID-19 est désormais le principal ennemi à combattre et à vaincre. Il mobilise toutes les énergies et a pris le dessus sur tout, dans le monde.

Et pourtant, trois mois seulement avant, nombre de dirigeants dans beaucoup de pays et même ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé ne se faisaient pas à l'idée que le nouveau coronavirus deviendrait très vite une pandémie, décimant des milliers de vies et créant le chaos à travers tous les continents.

Très chers compatriotes,

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, le nouveau coronavirus, ce mal absolu, est encore là, bien là. Il continu de gagner du terrain.

Peu à peu, il s'installe dans notre pays. Les dernières statistiques font état de 19 personnes contaminées, dûment recensées sur le territoire national.

L'histoire qui s'écrit sous nos yeux nous enseigne que si nous ne nous mettons pas en ordre serré de bataille, dès à présent, le mal va vite percer nos lignes de défenses et se répande comme une traînée de poudre sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, Mes chers compatriotes, je vous engage tous à mener le combat contre le COVID-19.

Pour ce combat-ci, ce ne sont pas seulement nos services de santé et nos forces de défense et de sécurité qui doivent monter seuls au front. C'est tout le peuple qui doit se porter en première ligne pour arrêter net la progression de l'ennemi, le COVID-19.

Voilà pourquoi, en ce jour, samedi 28 mars 2020, j'invite solennellement toutes les Congolaises et tous les Congolais à prendre une part active au combat déjà en cours contre le COVID-19.

Nous allons tous combattre pour que le coronavirus ne se propage pas partout dans le pays, n'atteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire.

Nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée.

Nous allons tous combattre pour sauver notre éco-



nomie et notre société de la noyade consécutive au règne de la pandémie de COVID-19.

Nous allons tous combattre pour que le pays reste debout et poursuive avec hardiesse sa marche vers le développement.

Nous allons tous combattre pour que l'engagement triomphe sur le fatalisme, que la responsabilité triomphe sur l'inconscience et que l'organisation triomphe sur la peur.

Congolaises, Congolais,

On ne va pas au combat, on ne mène pas le combat, on ne gagne pas le combat, sans règles strictes à observer, sans détermination inébranlable et sans discipline de fer. A la vérité, l'observance de toutes les règles édictées, la détermination et la discipline de tous forment l'essentiel du combat. Combattre pour soi, combattre pour nous tous, c'est avant tout s'y conformer.

Tout cela appelle des sacrifices. Le combat en vaut la chandelle, auraient dit nos ancêtres.

A partir de maintenant, notre vie ne peut plus être pareille à celle d'il y a un mois.

Depuis le 14 mars dernier, sur mes instructions, le gouvernement met progressivement en place des mesures de prévention et de protection du pays et de son peuple contre la pandémie de COVID-19.

Les dernières en date étant :

- la fermeture des lieux de culte ;
- la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés ;

-la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves ;

-l'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 50 personnes ;

-la célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (mariages, veillées mortuaires, etc...) ;

-la fermeture jusqu'à nouvel ordre de toutes les frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes sauf pour les navires et vols cargos.

-le réquisitionnement de certaines formations sanitaires dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Cuvette.

En tenant compte de la virulente manifestée du COVID-19, que nous pouvons observer au travers des médias du monde, il nous faut aller plus loin, pour espérer gagner le combat, sans trop de pertes en vies humaines.

Après avoir consulté le président du Senat, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Chef du gouvernement, le Président de la Cour constitutionnelle, le président de la Cour suprême et des éminents scientifiques :

Je décide, en votre nom à vous tous, pour les trente jours à venir, avec effet à compter du mardi 31 mars 2020, ce qu'il suit :

- l'instauration, dans notre pays, de l'état d'urgence sanitaire ;
- le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables ;
- l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des déplacements

jugés essentiels ;

-la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels ;

-la régulation des ventes sur les marchés domaniaux ;

-la mise en place d'un couvre-feu, de 20 heures à 5 heures du matin ;

-la mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de faire respecter sans faille l'ensemble de ces décisions ;

-la création d'un Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises, la compensation des pertes de revenus des actifs et l'aide aux personnes vulnérables. Ce fonds doit mobiliser au moins 100 milliards de francs CFA courant avril 2020.

Congolaises, Congolais,

Mes chers compatriotes,

Pour mener à bien ce combat dans lequel nous sommes dorénavant tous engagés, j'ai mis en place :

-la Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19 ;

-la Task-force sur l'impact économique et social du COVID-19

-le Comité national de la riposte à la pandémie de COVID-19 ;

- et le collège des experts.

Sous mon autorité, la Coordination nationale se charge de définir et de faire exécuter des politiques et mesures de nature à préserver les vies humaines et à atténuer les préjudices des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

La Task-force prendra régulièrement la mesure exacte des effets économiques et sociaux résultant du contexte dans lequel nous nous trouvons. Elle proposera des solutions d'amortissement des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

Le Comité national de riposte prend en charge tous les aspects sanitaires, partant de la prévention au traitement des malades.

Le Collège des experts, composé des scientifiques et autres experts dans différents domaines de la vie donnera à la Coordination nationale des avis sur les mesures prises et celles à prendre.

Peuple Congolais,

Au-delà de l'efficacité des institutions et des décisions, il y a votre comportement. Il doit être exemplaire. La santé, et peut-être même la vie, de chacun et de tous en dépend.

Vive la responsabilité !

Vive la solidarité !

Vive la République.

RÉFLEXION

Le Covid-19 révélateur des failles de la géopolitique moderne

Tout bien considéré et en mettant à profit le temps de réflexion qu'impose à chacun d'entre nous le confinement général provoqué par la pandémie en cours, ce qui ressort à l'évidence de l'extension planétaire du coronavirus est bien le fait que cette crise révèle les véritables lignes de la géopolitique moderne. Autrement dit et de façon plus brutale qu'elle fait apparaître les vrais rapports de force au sein de la communauté internationale mais aussi les batailles plus ou moins sournoises que ces mêmes rapports généraient dans le moment même où la logique, la raison, le simple bon sens devraient imposer une convergence générale de l'humanité.

Bien loin de s'entendre sur l'essentiel c'est-à-dire, d'une part, la coordination des recherches scientifiques menées

pour mettre au point un anti-virus efficace et d'autre part la mise au point d'une stratégie médicale mondiale qui serait appliquée simultanément partout avec les résultats positifs que cela aurait certainement très vite, les « Grands » de la planète ne se préoccupent en réalité que d'eux-mêmes.

Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les propos pour le moins agressifs que tient le président américain Donald Trump à l'égard de la communauté internationale dans le seul but de faire oublier son incapacité à mesurer suffisamment tôt la gravité de la crise qui s'approchait, ou de considérer les actions menées par le président russe Vladimir Poutine qui font plonger au plus bas le cours des hydrocarbures sur les marchés mondiaux et entraînent les pays producteurs dans une dépression que leurs peuples vont payer au

prix fort. Ou encore de voir comment la Chine de Xi Jinping, d'où est parti le Covid-19, se replie sur elle-même avec tous les risques économiques et financiers que cela comporte pour elle comme pour le reste du monde.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que l'Europe, qui domina la planète pendant plusieurs siècles, peine à s'entendre avec elle-même pour combattre efficacement le coronavirus, l'on doit malheureusement conclure que les grandes puissances de ce temps ne se préoccupent que d'elles-mêmes. Autrement dit que la pandémie en cours surfe sur une géopolitique manifestement dépassée qui ne prend en compte que les intérêts égoïstes des grandes nations.

Alors que l'humanité se trouve au seuil d'une crise qui s'avèrera à moyen et long terme infiniment plus grave que

le coronavirus, celle du dérèglement climatique et de la hausse des températures dont les effets seront dévastateurs sur les cinq continents, la communauté internationale se montre incapable de s'organiser. Ceci parce que, d'une part, les grandes puissances ne se préoccupent que de leur propre destin et parce que, d'autre part, les institutions internationales n'ont aucune influence sur ces mêmes grandes puissances.

S'il est donc une réflexion globale qui devrait être menée dans le temps présent c'est bien celle de la mise au point d'une coordination mondiale qui dépasserait les intérêts égoïstes des puissants de ce monde. N'est-ce pas ainsi que s'est créée, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies ?

Jean-Paul Pigasse